

L'administration communale de Lobbes recrute deux agents destinés à exercer les missions d'ouvriers polyvalents pour le service travaux

Sous l'autorité de la Directrice Générale de l'Administration Communale et du responsable des ouvriers, vous exercerez, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, les fonctions d'ouvrier polyvalent au sein du service travaux. Vous serez amené à assurer un ensemble de missions essentielles au bon fonctionnement et à la qualité de vie de l'entité de Lobbes. Ces missions contribuent directement à la préservation, à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

MISSIONS

- **L'entretien des espaces verts :** réalisation des travaux de tonte, débroussaillage, taille, plantations et entretien de celles-ci, opérations de tronçonnage, petits élagages, gestion des zones fleuries et maintien de la propreté des espaces publics (en ce compris, l'entretien des cimetières)...
- **L'entretien des voiries communales :** petites réparations, nettoyage des accotements, entretien des avaloirs, pose de signalisation, interventions saisonnières telles que le salage ou le déneigement, petits travaux d'égouttage, curage...Réparations des nids de poule, pose de petits aménagements urbains...
- **L'entretien des bâtiments et infrastructures communales :** travaux de petite maintenance, peinture, réparations diverses, petite menuiserie, plomberie de base...
- **Préparation des événements communaux :** préparation logistique, manutention, installation et retrait de matériel...
- **Les interventions générales d'entretien :** collecte de déchets dans les espaces publics, soutien ponctuel aux autres services selon les besoins opérationnels...

PROFIL DE COMPÉTENCES

Compétences techniques :

- **Maîtrise des techniques professionnelles :** capacité à mettre en œuvre les méthodes, procédures et techniques propres aux métiers du service des travaux, notamment dans l'entretien des espaces verts, des voiries et des bâtiments.
- **Compréhension et application des consignes :** aptitude à comprendre, interpréter et appliquer correctement des instructions techniques, qu'elles soient orales ou écrites, en respectant les normes de sécurité et les procédures internes.
- **Utilisation du matériel standard :** utilisation adéquate et sécurisée des appareils, équipements et outils standards nécessaires aux missions quotidiennes (tondeuses, débroussailleuses, outils de voirie, matériel de petite maintenance).
- **Maintenance de premier niveau :** Capacité à assurer l'entretien courant, la vérification et la petite maintenance des appareils, équipements et outils standards afin de garantir leur bon fonctionnement et leur durabilité.

Savoir-être :

- Ponctualité ;
- Travail en équipe ;
- Autonomie ;
- Rigueur professionnelle ;
- Adaptabilité ;
- Polyvalence ;
- Disponibilité ;
- Respect strict de la hiérarchie ;
- Discrétion ;
- Bonne condition physique requise (port régulier de charges et travail en extérieur quelles que soient les conditions météorologiques).

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

- Être de nationalité belge ou citoyen d'un État membre de l'Union européenne et être âgé d'au moins 18 ans au moment de l'engagement.
- Disposer d'une connaissance de la langue française jugée suffisante pour exercer correctement les missions liées à la fonction (compréhension, expression orale et écrite).
- Jouir pleinement de ses droits civiques et politiques.
- Présenter les garanties de moralité nécessaires à l'exercice de la fonction.
- Posséder un diplôme au moins équivalent à celui délivré à la fin des études ETSI (Enseignement Technique Secondaire Inférieur), CTSI (Certificat Technique Secondaire Inférieur) ou à l'issue de la 4e année de l'enseignement secondaire (2e degré – CE2D). Des compétences techniques ou pratiques directement liées au service des travaux constituent un atout supplémentaire.
- Une expérience dans un service similaire (travaux, espaces verts, voirie, maintenance) **constitue un atout.**
- Disposer du Certificat de Qualification de 6e année professionnelle (CQ6) en électricité **constitue un atout.**
- Réussir les épreuves orales destinées à vérifier les connaissances et aptitudes nécessaires à la fonction.
- Disposer du statut APE au moment de l'engagement **constitue un atout.**
- **Permis de conduire :** Permis B est obligatoirement requis.
(Le permis C , D ou le permis BE constituent de gros atouts).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Contrat à durée indéterminée ;
- Régime de travail : temps plein (38h/semaine) ;
- Rémunération (E2) : 13.770.49 euros bruts à zéro année d'ancienneté (non indexé) ;
- Valorisation de l'ancienneté dans les conditions prévues par le statut pécuniaire ;
- Intervention dans les frais de transport en commun à hauteur de 100 % ;
- Un environnement de travail qualitatif et vivant ;
- Une stabilité d'emploi et un équilibre serein entre vie privée et vie professionnelle ;
- Un régime de congés attractifs ;
- Des formations continues pour développer votre potentiel ;
- Entrée en fonction immédiate.

CANDIDATURE

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 29 octobre 2026 à minuit , à l'attention de Monsieur Steven ROYEZ, Bourgmestre de la commune de Lobbes, soit par lettre recommandée à l'adresse postale suivante : rue du Pont, 1 à Lobbes 6540, soit par courriel à l'adresse suivante : ressourceshumaines@lobbes.be

La candidature comprendra :

- Un curriculum vitae suffisamment détaillé et actualisé ;
- Une copie du diplôme ;
- Une lettre de motivation adaptée au poste à pourvoir ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Une copie du (des) permis de conduire.

Seuls les candidats dont le dossier est complet et conforme sont appelés à se présenter à l'épreuve de sélection. Les candidatures incomplètes ou reçues hors délais ne seront pas prises en considération.

CONTACT

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Maïté CONTE, employée au service des ressources humaines, par téléphone au 071/59.77.71, ou par courriel à l'adresse suivante : ressourceshumaines@lobbes.be

Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD), tout candidat est informé qu'en transmettant sa candidature et les documents annexes demandés, il accepte expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel.

Ces informations seront utilisées de façon sécurisée et uniquement aux fins du recrutement concerné.